



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU VUACHE**

Vulbens, le mercredi 14 septembre 2022

*COMITE SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2022 A VERS*

**COMPTE-RENDU**

**Nombre de délégués en exercice** : 21  
**Nombre de délégués présents** : 15  
**Nombre de délégués votants** : 15  
**Date de convocation** : 31 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept septembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Vers, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

**Présents** : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), EXCOFFIER Y. (Vers), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),  
**Excusés** : VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), BARANSKI F. (Valleiry), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry),  
**Invités** : LAVOREL J. (Maire de Vers), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle municipale de la Mairie de Vers. Elle laisse ensuite la parole à Madame le Maire qui accueille à son tour les délégués. Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR :**

- 19h à 19h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 29/06/22.
- 19h15 à 19h45 : Délibérations :
  - o Election d'un nouveau membre du bureau,
  - o Animation Natura 2000 : Cahier des charges pour 2023.
- 19h45 à 20h30 : Questions diverses : PAEC « Salève Vuache Usses », Evènement « *Aujourd'hui je nettoie ma planète* », Programme des animations d'automne, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

**BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :**

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 29 juin 2022 :

**Du 2 juin au 5 juillet**, sur les communes de Vers, Chaumont, Chênex, Viry, Valleiry, Vulbens, Jonzier-Epagny, Savigny et Dingy-en-Vuache : Interventions de l'association d'éducation à l'environnement « Apollon74 » dans les écoles du Pays du Vuache (à la journée) sur le thème des « Corridors biologiques ».

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « *Vuache Champagne Genevois* » (Fiche action n°19). 15 classes participantes, soit 345 élèves concernés !

Luc Mery rappelle que cette action est financée en partie par la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc). Une présentation de l'écopont de Viry est donc réalisée à cette occasion. La première partie de l'animation scolaire est réalisée en salle avec la définition des besoins vitaux et des obligations de la faune et de la flore de se déplacer. La seconde partie, sur le terrain vise à mettre en avant des actions ou des soucis à proximité de l'école.

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet** – Clarafond-Arcine : Inventaire participatif « *La nuit des papillons !* », au sein de la friche à molinie du Trembley. Animation : Apollon74 et SEPNS (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine). 10 participants.

Jacques Bordon indique qu'une espèce intéressante a été identifiée (méridionale). Il s'agit de la première observation pour le Département.

**Du 4 au 6 juillet** – Chaumont, Chevrier, Clarafond-Arcine et Viry : Chantiers de débroussaillage et/ou d'arrachage du Solidage (plante invasive) : Pré Jarvan, Etangs et Marais du Dauzet, Marais des Hospices, Trembley, Champ Vautier, Teppes de la Repentance et Crêt de Puits. Equipe technique du SIV.

**Judi 7 juillet** – Chaumont et Dingy-en-Vuache : Ouverture de nouveaux points de vue sur le Vuache :

- Autour du panneau d'information « *Flore méridionale et Faille du Vuache* » - Le Mont / Chaumont,
- Sur la crête, après la cabane des chasseurs de Dingy, direction Savigny (escarpement rocheux).

**Judi 7 juillet** – Jonzier-Epagny (GAEC *Au coucher du Soleil*) : Réunion technique de présentation et d'échanges avec les agriculteurs du territoire autour du Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) « *Salève – Vuache - Usses* » 2023/2027. Animation : Syndicat Mixte du Salève (SMS), SIV, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc et Société d'économie alpestre de Haute-Savoie (SEA74). Une quinzaine de participants.

**Samedi 16 juillet** – Viry : Inventaire participatif « *Signalement Ambroisie* ». Animation : Apollon74. 8 participants.

Luc Mery rappelle à l'assemblée qu'il est, au même titre que Stéphane Patry, le référent intercommunal pour lutter contre l'Ambroisie dans le Pays du Vuache. Il se connecte donc régulièrement au dispositif d'alerte <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>, afin de pointer les nouvelles zones contaminées, valider les secteurs où la plante a été identifiée par autrui et faire le nécessaire pour qu'elle soit détruite (information des propriétaires notamment).

**Mercredi 3 août** – Chaumont : Les génisses de Frédéric Fol (GAEC « *La ferme du Sabot de Vénus* » à Cessens/Savigny) quittent les pâturages du Vuache en raison de la sécheresse exceptionnelle.

**Judi 4 août** – Archamps : Comité de pilotage n°1 pour le PAEC « *Salève – Vuache - Usses* ». 28 participants.

**Samedi 20 août** – Savigny, Chaumont : Au côté du Département de la Haute-Savoie et de plusieurs associations locales, le SIV a organisé une « *Journée évènement sur l'alpage du Vuache* » pour faire découvrir le massif et la propriété départementale au plus grand nombre.

Malgré une météo capricieuse, plusieurs animations ont pu être proposées à la trentaine de participants (élus, bénévoles, visiteurs) : chantier participatif de nettoyage, dégustation des « Saveurs du Vuache » (produits du terroir), rencontre avec l'alpagiste Frédéric Fol, approche sensible du paysage : « *Ce que le paysage nous raconte...* », balades naturalistes avec des spécialistes, etc.

Les animations étaient proposées par Apollon 74, le SIV et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Bugey-Genevois. Toutes les animations étaient gratuites. Cette journée était soutenue par le Département, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de gestion et d'animation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Par respect de l'arrêté préfectoral pour limiter les risques d'incendies, le bivouac a été annulé.

**Mardi 23 août** - Clarafond-Arcine, Chaumont, Chessenz et Vanzay : Réception de la signalétique de balisage avec les services départementaux sur le nouvel itinéraire VTT « *Boucle VTT Rouge Est* ». L'équipe technique du SIV a été félicitée pour la qualité de la pose !

**Vendredi 2 septembre** – Archamps : Comité de pilotage n°2 pour le PAEC « *Salève – Vuache - Usses* ». 15 participants.

**Samedi 3 septembre** - Savigny : Sortie découverte « *En quête de traces d'animaux sur le piémont du Vuache* », sur les prairies d'Olliet et de Cessens. Animation : Apollon74 et SEPNS. 11 participants.

**Dimanche 4 septembre** – Alpage du Plan (Vovray-en-Bornes) : Participation du SIV à la « *Fête du Salève* » : Stand de découverte des richesses du Pays du Vuache. Très belle édition 2022.

---

Luc Mery est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 29 juin 2022.

#### DELIBERATIONS :

##### Election d'un nouveau membre du bureau :

Il est rappelé qu'en raison du décès tragique de Marie-Christine Mermier, Conseillère municipale de Clarafond-Arcine et membre du bureau SIV depuis le 17 juin 2020, il serait souhaitable de procéder à l'élection d'un nouveau membre du bureau (le nombre de membre du bureau étant fixé à cinq personnes : un Président (e), deux vice-présidents (es) et deux membres.

Madame la Présidente se tourne donc vers l'assemblée pour connaître les éventuels candidats.

Aucun candidat ne se manifeste.

L'assemblée propose donc de rappeler aux communes que le SIV souhaite avoir un nouveau membre du bureau et de reporter les élections au prochain Comité syndical.

##### ANIMATION NATURA 2000 – ANNEE 2023 :

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) est la collectivité chargée de la gestion du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ».*

*Elle expose ensuite le programme d'animation du site pour l'année 2023, qui s'élève à **3 746.40 €**.*

*Par conséquent et afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2010, elle propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour obtenir une subvention au taux de 100 % du volet « Animation ».*

##### **Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :**

- 1) **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente,
- 2) **SOLLICITE** l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'engagement d'une subvention au taux de 100 %, pour l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », dont le montant attendu s'élève pour l'année 2023 à **3 746.40 €**.

Luc Mery rappelle qu'avec la nouvelle politique de la Région AURA, les aides européennes pour l'animation Natura 2000 ne seront plus redistribuées aux collectivités l'an prochain.

---

## QUESTIONS DIVERSES :

- **PAEC « Salève Vuache Usses »** : A la suite des différentes réunions techniques et des Comités de pilotage qui ont été organisés au cours de l'été 2022, un dossier de candidature va être déposé par le SMS le 15 septembre 2022.

Pour résumer, le projet est piloté par le SMS, en partenariat avec le SIV et le Syr'Usses (Syndicat de rivière Les Usses). Il concerne 42 communes, 5 communautés de communes et associe de nombreux partenaires : représentants de l'Etat, représentants du monde agricole, associations de protection de la nature, etc.

Les enjeux agro-environnementaux sont les suivants : **Maintenir et améliorer la biodiversité** des milieux par des pratiques agricoles adaptées :

- Maintenir les milieux ouverts de prairies par la fauche et le pâturage extensif,
- Conserver une diversité de structures paysagères (bosquets, les arbres isolés, etc...) dans le paysage,
- Préserver les pelouses sèches,
- Préserver les zones humides.

Chaque contractualisation nécessitera obligatoirement :

- Un diagnostic agroécologique de l'exploitation,
- Un plan de gestion (selon la MAEC choisi),
- Une formation à réaliser au cours des deux premières années d'engagement,
- L'enregistrement des interventions : numéro de l'ilôt, date, pratiques (fauche, pâturage, fertilisation).

Le territoire va proposer cinq types de mesures et deux niveaux de priorité.

Pour les mesures :

1. **Préservation des milieux humides** (Plan de gestion) + Amélioration de la gestion par le pâturage,
2. **Surfaces herbagères pastorales** (indicateurs de qualité) + Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage,
3. **Protection des espèces Niveau 1** (Mise en défens de 10 %),
4. **Protection des espèces Niveau 2** (Mise en défens + retard de fauche),
5. **Création de prairie.**

Pour les priorités :

- **Priorité 1** (mise en œuvre dès 2023) : Ilots agricoles concernés en tout ou partie par les sites Natura 2000, les biotopes protégés par arrêtés préfectoraux et le Plan National d'Actions (PNA) « *Maculinea* » (plateau des Bornes),
- **Priorité 2** (mise en œuvre dès 2024) : Ilots agricoles concernés en tout ou partie par les zones humides et les zones de couverts herbacés liées aux Corridors biologiques.

La priorité 1 sera encadrée par le SMS, le SIV et le Syr'Usses, chacun sur son territoire de compétence. La priorité 2 (si elle est envisagée) intégrera la Communauté de Communes du Genevois (CCG) comme quatrième partenaire (avec un encadrement sur ses 17 communes).

Le budget prévisionnel du PAEC « Salève Vuache Usses » (priorités 1 + 2) est évalué à environ 2.4 millions d'euros (dont près de 2 millions d'euros pour les agriculteurs). Il se base sur une estimation du nombre d'agriculteurs qui vont contractualiser et sur l'évaluation des tendances par zones d'intervention et par type de mesures engagées. Le financement des MAEC, des diagnostics et des plans de gestion devrait être de 100 %.

Le prochain Comité de pilotage (n°3) aura lieu le **mardi 4 octobre 2022 à 10h à Archamps.**

- **Evènement « Aujourd'hui je nettoie ma planète »** : Samedi 17 septembre, pour la cinquième année consécutive, Apollon74, le SIV et ses communes membres s'associent à l'évènement planétaire consacré au nettoyage de la planète (World Clean Up Day).

Fort du succès des précédentes éditions, le SIV invite à nouveau les habitants du Pays du Vuache à se mobiliser pour nettoyer les espaces naturels du territoire.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous sur sept sites au choix :

- **Chaumont** : nettoyage de l'ancienne décharge du Malpas (près de la cascade de Barbannaz), bords des routes et divers points dans la commune. RDV à 9h à la mairie.
- **Clarafond-Arcine** : nettoyage de la décharge sauvage située à l'extrémité du Vuache et sur les bords de routes. RDV à 9h à la mairie.
- **Jonzier-Epagny** : nettoyage bords de routes et ruisseaux, aux abords du terrain de foot et divers points dans la commune. RDV à 9h à la mairie.
- **Chênex** : nettoyage des bords de routes et des ruisseaux + abords de l'autoroute A40 avec ATMB. RDV à 9h au hangar communal.
- **Valleiry** : nettoyage des rues, ainsi que les bords de routes, autour des zones commerciales et de la déchetterie, de la piste cyclable, etc. RDV à 9h à la mairie.
- **Viry** : nettoyage des bords des ruisseaux des hameaux et divers points dans la commune. RDV à 9h à l'école de Malagny.
- **Vulbens** : nettoyage des bords de route. RDV à 9h à la mairie.

Christèle Perrotin explique que la commune de Dingy-en-Vuache ne participera pas à cette journée en raison du délai trop court pour l'organisation (autre manifestation prévue le lendemain).

L'assemblée s'interroge sur le respect de la date, décidée au niveau internationale, et se demande si un évènement plus local, au printemps, ne serait pas plus efficace ?

David Excoffier estime que le World Clean Up Day dans le Pays du Vuache est encore trop jeune pour tirer des conclusions et qu'il faut peut-être laisser encore un peu de temps à la population pour se familiariser avec l'évènement ?

Jean-Luc Roth pense qu'il faut simplifier le dispositif (un peu lourd) pour ne pas décourager ni les organisateurs ni les bénévoles !

#### - **Programme des animations d'automne :**

- **Samedi 10 septembre** : Animation Nature « *Evaluer la qualité d'un ruisseau !* » RDV à 14h sur le parking de la mairie de Viry.
- **Du 13 septembre au 13 octobre** : Collecte et valorisation des pommes et des poires issues des vergers traditionnels du territoire (Salève et Vuache).
- **Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Animation Nature « *Le verger, une nature à déguster !* » dans le verger communal haute tige. RDV à 10h et à 14h sur le parking du hameau d'Epagny (Jonzier).
- **Samedi 8 octobre** : Chantier participatif « *Vigne des Pères* » : débroussaillage, ramassage et mise en tas des produits de la coupe. Rendez-vous à 9h à la mairie de Viry.
- **Dimanche 6 novembre** : 17<sup>èmes</sup> rencontres autour des Vergers traditionnels du Salève et du Vuache à Vovray-en-Bornes. Organisation : Syndicat Mixte du Salève.

Il est également indiqué qu'une soirée de présentation (et de restitution) de l'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) pour le Pays du Vuache, sera organisée le **mardi 4 octobre 2022 à 18h** (au Centre ECLA de **Vulbens** ou à la Mairie de **Vers** / à confirmer). Stéphane Patry rappelle qu'après une année et demie de travail sein du SIV, Yasmine Lachenal, chargée de mission « Biodiversité », a réussi à élaborer deux remarquables documents (un « technique » pour les élus du territoire et un « grand public » pour la population et les scolaires) qui font la synthèse de la richesse de notre patrimoine naturel.

Il félicite Yasmine pour son autonomie, sa rigueur et son professionnalisme. Jacques Bordon félicite également Yasmine pour son travail, précisant qu'un accompagnement des communes sera nécessaire pour l'utilisation optimale du document technique (très complet).

Luc Mery explique que ces documents seront évolutifs et que le SIV pourra accueillir à l'avenir des stagiaires, afin d'effectuer des mises à jours régulières.

- **Divers :**

1. Luc Mery prend ensuite la parole concernant le Verger communal de Dingy-en-Vuache planté en 2007. Il explique qu'en raison de travaux programmés par la commune, cinq des sept arbres présents ont été arrachés et broyés. Il regrette qu'une concertation n'ait pas été réalisée en amont, notamment entre les différents partenaires du verger (mairie, école, SIV et associations), liés par convention.

Il rappelle qu'à l'échelle de l'ensemble du territoire (Salève et Vuache), les vergers communaux plantés en zones urbaines et périurbaines sont tous potentiellement menacés (projet d'aménagements futurs sur les propriétés communales et mutilation des arbres). Le choix d'installer les vergers à proximité des écoles (pour favoriser leur fréquentation par les enfants) n'est aujourd'hui plus à retenir.

2. Christian Prévost de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) rappelle les difficultés récurrentes que l'association rencontre pour trouver un logement de proximité aux deux salariés chargés du suivi de la migration des oiseaux dans le défilé de l'Ecluse (plateforme d'observation de Chevrier – du 15 juillet au 15 novembre). Il fait de nouveau appel à la bonne volonté des communes membres du SIV pour l'année 2023, sachant bien que les logements vacants sont très rares dans la région.

Il propose de faire un bilan du suivi de la migration 2022 lors du prochain Comité syndical.

3. Jérôme Riesen de l'Office National des Forêts (ONF) fait un point sur la sécheresse exceptionnelle qui a impacté les milieux forestiers depuis le 15 juillet.

Jacques Bordon propose de réaliser un suivi de la reprise de végétation dans les zones très affectées, ce qui permettra d'évaluer l'impact de cette sécheresse sur la forêt. Il s'inquiète également pour les vires herbeuses du versant sud-ouest, qui héberge des plantes patrimoniales.

La question du risque d'incendie est évoquée, rappelant que le massif du Vuache est très exposé et qu'un départ de feu pourrait menacer l'ensemble du massif en raison de la quasi absence d'accès pour les services de secours.

Jacques Bordon pense qu'il faudra prendre des mesures très tôt en 2023 pour limiter la fréquentation dans la montagne. Luc Mery ajoute que le bureau du SIV a déjà évoqué la possibilité d'installer des panneaux de sensibilisation au départ des chemins.

Avant de clore la réunion, Madame la présidente propose au Comité d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le **mercredi 9 novembre 2022 à 19h**, sur la commune de Viry (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 20h30.

La Présidente,  
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,  
Luc Mery